

Réunion commission chaufferie et travaux du 11 juillet 2022 – 8h00

Présents : Rémi, Jérôme, Michaël, Jean-François, Jean-Gérard, Philippe, Karine.

Excuses : Didier, Yannick, Emmanuelle, Jean-Michel M, Daniel.

Objet : présentation de l'avant-projet de travaux d'optimisation du réseau de chaleur par le bureau d'études Terranergie.

Cette réunion doit se limiter à des explications sur le document d'étude. Les décisions d'orientations du projet seront prises lors d'une commission ultérieure après corrections de l'AVP : date fixée au 1^{er} septembre 2022 à 17h30 directement à la Chaufferie.

1°) Présentations du projet :

Le Cabinet Terranergie présente son étude d'avant-projet de travaux pour l'optimisation de la chaufferie bois et le réseau de chaleur de Vagney :

- Etat initial des puissances installées par bâtiment avec recalcul des bâtiments mal calculés et calcul des bâtiments potentiellement raccordables au réseau (Mairie, ateliers municipaux, espace saint-hubert) ;
- Objectif de puissance sur 2 scenarii : 1500kW ou 1000 kW de puissance nominale ;
- Amélioration potentielle gymnase du collège : réseau coupé en été pour absence d'utilisation (ni chauffage ni eau chaude sanitaire) ;
- Puissances installées après travaux d'économie d'énergie dans les différents bâtiments municipaux et intercommunaux : écoles, piscine, cinéma, garderie, mairie, ateliers, espace saint-hubert ;
- Economies potentielles de puissance ;
- Economies potentielles d'exploitation et de chaleur par rapport aux coûts d'investissements à réaliser ;
- Installations potentielles des chaudières bois en cascade (régulation automatique) en remplacement de la chaudière bois actuelle et dépose d'une chaudière gaz ;
- Création de 3 cheminées indépendantes en remplacement de l'actuelle cheminée autoportée arrivant en fin de vie et posant un problème de tirage ;
- Optimisations résiduelles auxiliaires ;
- Etudes d'extension du réseau de chaleur vers espace saint-hubert et pôle mairie/ateliers : puissance raccordable, impact sur corps de chauffe, rendements et mixité, impacts économiques et coûts estimatifs des raccordements ;
- Planning : PRO potentiel sur septembre 2022, consultation des entreprises en fin d'année 2022 pour travaux printemps/été 2023, planification des travaux des bâtiments 2024 et années suivantes et fin du gaz potentielle en 2025 sur le réseau.

2°) Questions techniques :

Devant l'inconnue de l'évolution du prix du gaz, quel est le prix utilisé dans l'étude ? Le prix ayant été utilisé pour simuler les coûts et gains potentiels sont les tarifs réglementés, actuellement inférieurs aux prix du marché donc potentiellement les gains pourraient être encore plus importants.

Le montant des travaux d'extension du réseau de 114.050 € HT semble faible, mais il ne comprend pas la traversée de route des différents réseaux ainsi que la traversée du Naufaing. Les chiffrages plus détaillés reverraient sans doute ces coûts à la hausse.

La commission juge que le bâtiment de l'espace saint-hubert est facilement raccordable (tracé sous terrain naturel) mais que vu les travaux de la place actuellement qui ne permettront pas des fouilles sur le réseau de chaleur dans un temps raisonnable, et compte tenu des puissances en présence, le pôle mairie mériterait une chaufferie bois indépendante (potentiel conséquent avec la Mairie, les services techniques, le 10 place caritey et l'office de tourisme) qui serait par ailleurs plus facile d'exploitation directement sur place.

D'autant plus que la puissance de la salle polyvalente est à vérifier.

La partie économique n'aborde pas les financements par le budget général et le budget chaufferie : ce point sera à détailler en phase PRO, mais pour l'essentiel le budget chaufferie financera l'essentiel des travaux avec des subventions (climaxion, environ 50%) et des emprunts et de l'autofinancement.

Le budget général ne financera que la partie 'sous-stations' des bâtiments ce qui ne présente pas un coût très élevé.

Toutefois, dans l'hypothèse de travaux de rénovation dans les bâtiments, le budget général devrait en financer l'intégralité, avec des subventions possibles des C2E, de Climaxion et de la DETR et le département.

Il convient d'anticiper prochainement les travaux de rénovation car le Décret tertiaire récemment entré en vigueur impose aux propriétaires de bâtiments tertiaires, collectivités comprises, de réaliser des gains de consommation énergétique à l'horizon 2030 (-40%), 2040 (-50%) et 2050 (-60%).

Les travaux d'isolation des différents bâtiments notamment la mairie apportent des économies même avec les systèmes de chauffage actuel. Ces travaux nécessiteraient d'être engagés rapidement mais leur complexité ne le permet pas forcément, retardant d'autant les travaux à la chaufferie.

La nécessité et l'incidence du ballon à la chaufferie n'est pas assez expliquée : 10 000 L seraient nécessaires au lieu de 5000 L. L'objectif est d'obtenir un effet foisonnement pour faciliter les démarrages du réseau (forts appels de puissance), prendre le relais d'une deuxième chaudière, et limiter le recours au gaz au seul scénario d'une pleine puissance en hiver.

Dans l'attente de l'avant-projet corrigé, une prochaine commission chaufferie/travaux se réunira le 1^{er} septembre 2022 à 17h30 à la chaufferie afin d'adopter les orientations pour passage en phase Projet.

La séance est levée à 09h40.

Vagney, le 18 juillet 2022,

Le Président de la commission Chaufferie,

Michaël ROHR

